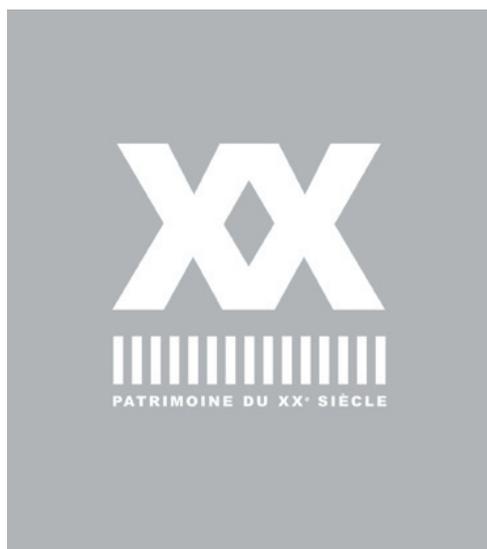


Carte de localisation des secteurs de l'AVAP



Logo Label Patrimoine du XXème siècle



Logo Label Jardin remarquable

Le site patrimonial remarquable a été créé par délibération de la Ville le 14 novembre 2016 sur l'approbation de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Conformément aux dispositions de la loi LCAP, l'AVAP est devenue à sa création un site patrimonial remarquable. Les dispositions réglementaires approuvées s'appliquent jusqu'à l'élaboration d'un plan de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. Ces dispositions sont annexées au plan local d'urbanisme. Les objectifs des dispositions réglementaires visent à augmenter l'attractivité de Saint-Nicaise et organisent un cadre réglementaire des futurs aménagements afin d'affirmer et mettre en valeur les 5 secteurs du site.

Le patrimoine d'intérêt local et les outils du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme au niveau communal. Depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13 décembre 2000, il remplace les Plan d'Occupation des Sols (POS).

Le code de l'urbanisme, par son article L.151-19, permet aux autorités compétentes en matière de PLU « d'identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation, leur conservation ou leur restauration ».

Dans le cadre du PLU, la ville de Reims protège au niveau local des immeubles ou des séquences d'immeubles intéressants d'un point de vue architectural et artistique, mais qui ne sont pas protégés au titre des Monuments historiques.

La révision du POS en 1999 a été l'occasion pour la ville de protéger 119 immeubles (ou séquences d'immeubles). La révision 2008, instituant le PLU, a étendu le nombre à 210 immeubles (ou séquences d'immeubles). La dernière révision de 2017 a établi la protection de 330 immeubles et 43 séquences d'immeubles, y compris 9 cités jardins qui font l'objet de fiches descriptives annexées au PLU.

Label Patrimoine du XXe siècle

Lancé par le Ministère de la Culture et de la Communication en 1999, le label Patrimoine du XXe siècle a pour objet d'identifier et de signaler à l'attention du public, au moyen d'un logotype, les édifices et ensembles urbains qui, parmi les réalisations du siècle dernier, sont des témoins matériels de l'évolution architecturale, technique, économique, sociale, politique et culturelle de notre société. Le label n'a pas d'incidence juridique sur les édifices ou ensembles urbains concernés. À ce jour, un peu plus de 2800 édifices ou ensembles urbains ont reçu ce label dont plus du tiers ne sont pas protégés au titre des Monuments historiques. Le label est attribué par le préfet de Région, après examen par la Commission régionale du patrimoine et des sites d'une liste indicative établie par un groupe de travail régional.

Dans le but d'identifier et de signaler à l'attention du public les immeubles ou territoires labellisés, de nombreuses actions de sensibilisation et de diffusion ont été conduites par le ministère de la Culture et de la Communication et plus particulièrement par les directions régionales des affaires culturelles, telles que des expositions, des publications ou encore des émissions. Le réseau des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), ainsi que celui des Villes et Pays d'art et d'histoire (VPAH) concourent également à la promotion des édifices labellisés.

La ville de Reims compte actuellement onze édifices ou

ensembles qui ont reçu le label Patrimoine du XXe siècle, dont six se trouvent dans le centre-ville.

Label Jardin remarquable et Arbre remarquable

Mis en place en 2004, le label « Jardin remarquable » distingue des jardins et des parcs, présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés. La mise en place du label « Jardin remarquable » répond au souhait de faire connaître et de valoriser des parcs et jardins ouverts au public et particulièrement bien entretenus. Le label engage les propriétaires à assurer un entretien régulier de leur jardin, à l'ouvrir à la visite au moins 40 jours dans l'année et 6h par jour, à participer au moins à une opération nationale, à mettre à la disposition du public des documents d'information (plan, historique, indications botaniques) et à apposer dans un lieu visible du public une plaque émaillée reprenant le logotype du label « Jardin remarquable ». Ce label est attribué par le ministère de la Culture pour une durée de 5 ans renouvelable.

Deux ensembles de la ville de Reims sont inscrits à la liste des jardins remarquables : le parc de Champagne, les jardins d'horticulture Pierre Schneider et de la Patte d'Oie. Tous ces jardins se trouvent à l'extérieur du centre-ville.

La politique patrimoniale de la ville

La municipalité de la ville de Reims est très engagée pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine rémois. Outre les opérations en cours pour la restauration des édifices et des espaces protégés, la Ville mobilise de nombreuses actions qui ont comme but la sensibilisation du public au patrimoine et aux enjeux de sa conservation. Les deux sites patrimoniaux remarquables, l'un approuvé en 2016 et l'autre actuellement à l'étude, témoignent des mesures prises afin de préserver le patrimoine architectural, urbain et paysager de Reims.

Les projets achevés ont réussi à donner aux édifices rémois de nouveaux visages et à renforcer l'attractivité de la ville. La restauration des Halles du Boulingrin, achevée en 2012, en est un exemple. Cet édifice a retrouvé sa fonction d'origine et accueille trois fois par semaine un marché couvert, devenant le cœur d'un quartier animé. La restauration de l'ancien collège des Jésuites a été l'occasion de l'investir avec un nouveau programme. Le campus de Sciences Po y s'y est installé en 2010 alors que le FRAC Champagne-Ardenne continue à y fonctionner. La fontaine Subé a également récemment bénéficié d'une restauration avec la rénovation de la statuaire, la remise en eau des bassins et la refectation de l'éclairage.

Plusieurs projets concernant la restauration d'édifices protégés sont actuellement en cours. La restauration des façades et des toitures de l'Hôtel de Ville, classé au titre des Monuments historiques a été commencée en mars 2017. La restauration de la Porte de Mars est actuellement dans sa deuxième phase avec la restauration des élévations après l'achèvement de la rénovation de sa couverture. Les travaux sur les édifices protégés au niveau local bénéficient de la même méthodologie que les édifices protégés au titre des Monuments historiques. C'est le cas des églises Saint-André et Saint-Maurice qui sont actuellement en cours de restauration.

Le ravalement des façades des bâtiments privés participe à conserver une image soignée de la ville et de ses bâtiments. Dans cet objectif, les travaux de ravalement sur les édifices protégés localement par le PLU et les édifices situés dans le périmètre du site patrimonial remarquable peuvent bé-



Carte de localisation du Label Patrimoine XXème

néficiar d'aides financières sous forme de subventions. L'adhésion en 2015 de la ville de Reims à la Fondation du Patrimoine témoigne aussi d'une nouvelle stratégie de la Ville en matière de valorisation du patrimoine par la possibilité de collecter des donations auprès des particuliers et par l'apport des aides fiscales pour les propriétaires.

2.5.3 Les équipements publics

Les équipements d'enseignement

L'enseignement supérieur

Avec une offre très large en matière d'enseignement supérieur dans des domaines très variés, Reims est une des villes universitaires les plus importantes de la région. La ville compte environ 31 000 étudiants.

Les principaux équipements d'enseignement supérieur sont :

- L'université de Reims-Champagne-Ardenne ;
- l'école de commerce et de management Neoma Business School ;
- le campus des Sciences Po ;
- l'École Supérieure d'Art et de Design ;
- le Conservatoire à Rayonnement régional ;
- l'École de Design et d'Arts Appliqués ;
- l'École de Métiers Artistiques ;
- l'École Européenne de Musique de Reims ;
- l'école d'ingénieurs CESI, l'institut Pixem ;
- l'université internationale Supinfo ;
- le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) ;
- l'Institut régional du Travail social Champagne-Ardenne (IRTS) ;
- l'Institut régional de formation du Centre Hospitalier Régional de Reims ;
- l'école Maestris, l'école Internationale Tunon ;
- le groupe AFPAM.

Cette offre est complétée par des BTS et des classes de préparation aux grandes écoles dans les lycées rémois : Lycées Arago, Colbert, Jean-Jaurès, Libergier, Roosevelt, Val de Murigny, Joliot-Curie, Marc Chagall, Saint Jean Baptiste de la Salle et Saint-Michel.

L'université de Reims (URCA) est un établissement d'enseignement supérieur pluridisciplinaire, développant son activité sur plusieurs sites (Troyes, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne et Chaumont), Reims étant le site principal. L'université a été fondée dans sa forme actuelle en 1967, puisque l'Université historique de Reims, datant de 1548, a été fermée en 1793 suite à la Révolution française. L'Université est fréquentée actuellement par 26 000 étudiants et dispense des cours dans des multiples domaines : arts, lettres et langues, droit, économie et finances, sciences humaines et sociales, sciences, technologie et santé, sciences et techniques des activités. L'activité de l'université est organisée en 31 unités de recherche.

L'URCA dispense des cours sur trois sites. Le campus Mou-

lin-de-la-Housse abrite l'Institut Universitaire et Technologique (IUT), l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE), l'UFR Sciences, l'UFR Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). Le site Croix-Rouge accueille l'UFR Lettres et Sciences Humaines, l'UFR Droit et Science Politique et l'UFR Sciences économiques sociales et de gestion. Un troisième site est rattaché au Centre Hospitalier Régional pour accueillir l'UFR Médecine et l'UFR Pharmacie et Odontologie.

L'école NEOMA est composée d'une école doctorale et de sept chaires de recherche. Ses campus situés à Reims forment un des trois grands sites de l'école, les autres deux étant situés à Paris et à Rouen. Un nombre de 9 500 étudiants fréquentent les cours de l'école, qui sont dispensés par 150 professeurs.

Le campus de Sciences Po est situé dans le centre-ville de Reims dans l'ancien Collège des Jésuites. Depuis l'ouverture du campus en 2010, l'enseignement de l'université s'organise autour de deux grands programmes : Europe-Amérique du Nord et Europe-Afrique. Plus de 1000 étudiants suivent les cours chaque année.

L'École Supérieure d'Art et de Design de Reims, située rue Libergier, a créé la chaire d'Industrie Design et Innovation Sociale, première Chaire de design créée dans une École Supérieure d'Art française. La Chaire IDIS est un facteur d'innovation, sociale, culturelle et technologique, un moyen de solliciter le patrimoine industriel d'une région et de transmettre une culture du design auprès des entreprises.

Le Conservatoire à Rayonnement régional dispense des formations instrumentales, vocales, chorégraphiques ou théâtrales. Les cours sont organisés sous forme de cycles d'apprentissage permettant aux élèves de progresser dans leur pratique, selon des parcours adaptés et personnalisés.

Reims attire un nombre important d'étudiants chaque année dans ses structures d'enseignement supérieur, attirés par l'offre d'enseignement de la ville mais également par la multitude d'*équipements de proximité* et par de nombreuses activités culturelles.

L'enseignement primaire et secondaire

Le centre-ville de Reims présente une forte densité en termes d'établissements d'enseignement primaire et secondaire.

Sur le territoire de la ville sont présentes 55 écoles maternelles publiques, fréquentées par 6 284 élèves en 251 classes, et 10 écoles maternelles privées. Dans le périmètre étudié sont implantées deux écoles publiques (Jard, Edith Pouply) et trois écoles maternelles privées (Notre-Dame, Saint-Joseph, Sainte-Madeleine).

L'enseignement élémentaire est également très bien représenté à Reims : 59 écoles sur le territoire de la ville, intégrant 9 120 élèves en 370 classes. De ce total 49 écoles sont publiques et 10 écoles privées. Six écoles élémentaires sont implantées dans le périmètre d'étude : les écoles privées Notre-Dame, Saint-Joseph et Sainte-Madeleine, ainsi que les écoles publiques Jard, Voltaire-Université, Thillois.

Reims compte 17 collèges, dont 11 publics et 6 privés. Le centre-ville possède un collège public, le collège Université, et





deux collèges privés, Notre-Dame et Saint-Joseph.

La ville compte également 12 lycées publics et 6 lycées privés sous contrat. Deux lycées publics (le Lycée Hugues Libergier et Lycée général et technologique Hugues Libergier) sont situés dans le périmètre étudié ainsi que deux lycées privés : le lycée Saint-Jean Baptiste de la Salle et Saint Joseph. Le lycée Hugues Libergier possède également un internat.

Les équipements culturels et de loisir

Les bibliothèques

La ville de Reims est dotée par un réseau de bibliothèques vaste avec trois médiathèques, trois bibliothèques de quartier et une bibliothèque de recherche. Ce réseau est complété par des boîtes à livres localisées dans les espaces publics de la ville, par le « bibliobus », mais aussi par une série de bibliothèques associées.

La médiathèque Jean-Falala, équipement central du réseau de lecture publique rémois, offre près de 160 000 documents sur tous supports en consultation et en prêt. Elle est située devant la cathédrale et est organisée sur 6.500m². La médiathèque a été construite au début des années 2000 sur un terrain jusque-là occupé par l'Hôtel de Police.

La bibliothèque Carnegie est une bibliothèque d'étude et de recherche, ayant pour mission la conservation, l'enrichissement et la mise en valeur du patrimoine écrit. Elle conserve plus de 400 000 documents de toutes époques : des livres anciens et patrimoniaux (3000 manuscrits, dont 800 manuscrits médiévaux et parmi ces derniers, on compte 51 manuscrits carolingiens du IXe siècle, 220 incunables, livres imprimés sous l'Ancien Régime, livres des XIXe et XXe siècles), des collections iconographiques (affiches, cartes postales, cartes et plans, estampes), des collections régionalistes concernant Reims et la Champagne.

La médiathèque Jean-Falala et la bibliothèque Carnegie sont situées dans le centre-ville de Reims.

La médiathèque Croix-Rouge est la deuxième plus grande médiathèque de la ville par sa taille et par ses collections multimédia. Située dans le quartier Croix-Rouge au pied du château d'eau, à proximité de la faculté de Lettres, la médiathèque propose des livres et BD, revues, CD, DVD et livres audio.

La médiathèque Laon-Zola est le plus spacieux des établissements de quartier de Reims. La médiathèque a été construite en 1973 par l'architecte Jean-Loup Roubert et se situe entre l'avenue de Laon et la rue Émile Zola. Spacieuse et fonctionnelle, elle a été réaménagée en 2005. Elle offre un fonds de 50 000 livres, 6800 CD, 900 DVD, des partitions et des abonnements à la presse quotidienne.

La bibliothèque Holden est la première bibliothèque de Reims, construite en 1887, à l'occasion du jubilé de la Reine Victoria. La bibliothèque Holden, propose 20 000 documents sous forme de livres, magazines et textes lus pour toute la famille. Elle a été rénovée en 2002 et 2007.

La bibliothèque du Chemin-Vert est située dans la Maison Commune du Chemin Vert, à proximité de la faculté de Sciences. La bibliothèque Chemin Vert propose en accès libre des livres, magazines et des textes lus pour.

La bibliothèque Saint-Remi se trouve à proximité immédiate des grands centres administratifs, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation, face à l'aire de jeux pour enfants de l'esplanade des Capucins. Elle propose des livres pour les adultes, la jeunesse et les adolescents, des textes lus, des livres en grands caractères, des journaux et revues.

Le bibliobus dessert 18 arrêts dans les quartiers trop éloignés d'une bibliothèque ou d'une médiathèque. Il met à disposition des DVD, des livres et des revues pour les enfants et les adultes et un accès internet. Le bibliobus peut aussi s'installer dans les parcs et jardins de la ville pour proposer des activités de détente : des contes, de la lecture et des jeux.

Les boîtes à livres sont des petites bibliothèques de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

Le réseau de bibliothèques de la ville est enrichi par **les bibliothèques associées** : le centre de ressources du musée des Beaux-Arts, le centre de ressources du musée Saint-Remi, la société des Amis du Vieux-Reims dans le Musée du Vergeur, la médiathèque du Conservatoire à Rayonnement régional de Reims, le centre de documentation de l'École Supérieure d'Art et de Design. De toutes ces bibliothèques associées quatre sont situées dans le périmètre du centre-ville, à l'exception du centre de ressources du musée Saint-Remi.

Les équipements dédiés aux événements

Le centre des Congrès de Reims a été inauguré en 1994 en bordure du jardin d'eau de la Patte d'oie. Il propose 15 000 m² répartis sur 3 niveaux supra terrains avec une grande nef de 2 500m² pouvant accueillir des stands d'exposition, une salle plénière de 1 500 places, deux amphithéâtres, 10 salles de commissions, espaces de restauration et un foyer avec bar.

Le Parc des Expositions de Reims a été ouvert depuis 1987 au sein du pôle technologique Henri Farman. Selon le rapport du PLU le Parc des Exposition de Reims s'étend sur 15 400m². Pour l'année 2015, 47 manifestations ont été organisées attirant 216 873 visiteurs.

Le centre culturel le Cellier a été installé dans les anciens celliers Jacquart et a ouvert au public en avril 2015. En septembre 2017 se lancera la troisième saison culturelle de l'établissement consacré à la création artistique professionnelle. Le Cellier propose une salle d'exposition de 600m², des salles modulables et de spectacles, une salle de répétition, des salles d'atelier. Le Cellier abrite l'association Nova Villa qui accueille en résidence des artistes travaillant autour du jeune public.

La Maison Commune du Chemin-Vert a été ouverte en octobre 2012. Le projet culturel et social de La Maison Commune du Chemin Vert se revendique en prise directe avec son quartier en privilégiant le développement des